

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 6

Artikel: La salle à manger : (très vieille chanson)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201996>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dois, de Warnery et Doret, de la *Dîme*, de Morax, du *Festival*, de Jaques, lui ont paru un sûr garant du succès de *Morgarten*.

En mettant toute sa confiance dans les sentiments patriotiques et dans le goût artistique du peuple vaudois, la « Muse » ne s'est point trompée, nous en sommes sûrs, et ses efforts trouveront dans l'empressement et les applaudissements des spectateurs, accourus de tout le canton, leur juste récompense.

Et Lausanne, elle aussi, lui sera reconnaissante de lui avoir procuré l'honneur de la « première » de *Morgarten*.

Les décors, brossés par le peintre Turrian, qui a visité le champ de bataille, sont fort beaux. Les costumes ont été reconstitués d'après les documents historiques. M. Alexandre Dénéreaz a composé la musique du « Chant du banni », pour solo et chœur d'hommes.

La pièce comprend quatre actes : La landsgemeinde de Schwytz. — Le camp des bannis. — Au *Morgarten*. — La victoire ! Elle exige une vingtaine d'acteurs ; puis une nombreuse figuration, bourgeois, bannis, soldats, gens du peuple, etc., qui sera faite par les sociétés de gymnastique et de chant du Grütli allemand.

Parmi les personnages : Werner Stauffacher et sa femme, Walther Furst, Arnold de Melchtal, Guillaume Tell et son fils, etc.

Mise en scène de M. Darcourt, directeur du théâtre. Musique d'entr'acte jouée par l'« Harmonie lausannoise ».

La pièce a été étudiée avec un soin extrême ; M. V. Rossel s'est déclaré très satisfait de la répétition. Le talent de l'auteur, la valeur des interprètes, l'intérêt d'un sujet si éminemment patriotique, font prévoir un grand succès. Ce ne sera pas trop des dix représentations annoncées, du mardi 14 au mercredi 22 février, y compris les deux matinées du samedi 18 et du dimanche 19 février. On fera bien de ne pas attendre à la dernière pour retenir ses places.

Le spectacle sera terminé à 11 heures, ce qui permettra aux personnes du dehors d'utiliser les trains de 11 h. 25 pour Genève et 11 h. 35 pour Villeneuve.

« *Morgarten* » ne sera pas répété par la « Muse » dans d'autres villes du canton ; les décors et la nombreuse figuration ne permettent pas ces déplacements.

Dans un album. — « La toilette est à la femme ce que l'enveloppe est à la lettre : l'une fait souvent deviner l'autre. »

Vis-à-vis d'en face. — Un représentant de commerce vient de changer d'appartement ; il habite maintenant de l'autre côté de la rue. Il en avise ainsi ses clients :

« Je demeure à présent vis-à-vis de chez moi et rappelle à l'honorable public, etc. »

Précaution. — Madame N... engage une nouvelle bonne. Elle lui fait toutes sortes de recommandations.

— Surtout, Emma, dit-elle, faites attention au feu ; j'ai une peur terrible des incendies.

— Oh ! madame peut être tranquille ; il y a presque tous les soirs un pompier dans la cuisine.

Monument Juste Olivier.

C'est aujourd'hui, samedi, à 2 heures, qu'a lieu, à l'Hôtel-de-Ville de Lausanne, la seconde assemblée convoquée par le *Conteur*. Il s'agit de la constitution définitive du comité auquel incombera la tâche de mener l'œuvre à chef.

La réunion est publique.

Partout, dans le canton, on se réveille. Les témoignages de sympathie et les encouragements nous arrivent nombreux.

Nous avons reçu, entr'autres, du comité de l'*Union chorale de Lausanne*, la somme de 70 francs, produit d'une souscription faite, dimanche, à l'issue d'un banquet, sur la proposition de son directeur, M. Ch. Troyon.

* * *

Demain, à Mézières, sera donnée, par des instituteurs de la région, une séance consacrée à Juste Olivier. La société « L'Espérance », qui joua la « Dîme », exécutera plusieurs chœurs.

Ah ! on a bien raison de le dire : Il ne faut jamais désespérer des Vaudois ! Ils sont lents à se décider et à se mettre en mouvement, mais, une fois partis....

* * *

Au moment de mettre sous presse, nous arrive encore une souscription de fr. 10, de M. le professeur Chuard. Le fonds est donc actuellement de fr. 878.

Deux pour une. — Un campagnard, veuf de sa première femme, qu'il avait beaucoup aimée, se décide enfin à en prendre une seconde.

Au milieu du festin des noces, dont il partageait d'ailleurs sincèrement la joie, il dit tout à coup, en vidant son verre : « Voilà une journée qui me fait plaisir, il ne manque ici que ma pauvre Thérèse. »

Sans doute. — Dans un restaurant, un consommateur goûtant des œufs à la coque, fait une grimace qui ne laisse aucun doute sur la fraîcheur des œufs :

— Garçon, combien de temps gardez-vous vos œufs ?

— Mais, monsieur, jusqu'à ce qu'on les mange.

Petites annales de février.

1543 — Le dimanche 25 février, environ 3 heures après midi, furent vus au ciel trois soleils, dont l'un se monstroît évidemment plus gros que les autres deux, qui avoient droite apparence de soleils, mais non pas si évidente que l'autre.

1548 — Le second jour du mois de février, fust brûlé tout le village de Rances, excepté 19 maisons, l'église et la cure, dont ce fust gros dommage et grosse perte. Il demeura au dit feu trois petits enfans appartenant à un appelé Claude Caillachon alias Bonjour, et fust dit que le dit Claude avoit esté cause du dit inconvénient par infortune. Et aussi demeura au feu plusieurs bestes et autres biens, qui fust grosse pitié et dommage, car au village il y avoit bien quatre-vingts maisons. Ceux de la ville d'Orbe donnèrent au dit village douze escus.

PIERREFLEUR.

La salle à manger.

(Très vieille chanson).

Disciple du dieu de Cythère,
J'ai célébré, dans mes couplets,
Du tendre Amour et de sa mère
Et les charmes et les attraits.
Aujourd'hui, Comus qui m'inspire,
De sujet, m'invite à changer
Et veut que j'accorde ma lyre
Pour chanter la *salle à manger*.

La *salle de jeu* désespère
Et déshonore les joueurs.
La *salle d'armes* ne plaît guère,
Elle engendre trop de malheurs ;

On y voit des gens sa poursuivre,
Pour apprendre à s'entrégorger.
Mais moi, qui ne cherche qu'à vivre,
J'habite la *salle à manger*.

Au sein des sociétés brillantes,
Dans un siège on va s'affaler ;
On y voit des femmes charmantes
A qui l'on n'ose pas parler.
Dans le *salon* de compagnie,
La tristesse va se loger.
Mais la gaîté et la folie
Restent dans la *salle à manger*.

Partout au spectacle, en France,
Le public se met à bâiller.
Dans une salle d'audience,
Au palais, il va sommeiller.
Il s'amuse, je veux le croire,
Mais ne puis que m'en affliger.
Moi, pour bien dîner, rire et boire,
Je vais dans la *salle à manger*.

Dans plus d'une *salle de danse*
On va lorsqu'on est déguisé ;
On voltige, on saute en cadence,
On sort, croyant s'être amusé.
Je ne me sers jamais d'un masque,
Mais, malgré moi, sans voltiger,
On me voit faire un pas de basque,
Souvent, dans la *salle à manger*...

Lo bossset partadzi.

Se jamé dou gaillà l'ant z'u èta differeint l'on de l'autro, et que l'irant portant fràre, l'è bin Djan et Isaa Subiet que demoràvant on par d'hore pe lliein que Mordze. Djan ire onna brava dzein, on sacro à l'ovràdzo, et nion ne pouàve lài fotre la butse por fochère ; avoué cein pas portà por lo bàre, enfin quie, quemet vo dio, onna brava dzein. Isaa ètai tot ào contrèro ; l'ire onna tsaropa et on souden de la mètsance : lài faillai fère lè dhi z'haòre ào cabaret, djuvi à la bite ào à la bourre avoué quauque cheniàvre quemet li. Pè vè la miné on l'oyà que modàve ein tsanteint sa tsanson :

Bin bàre n'è pas tant de mau
Porvu qu'on pouàsse retrouvà l'ottò.

Clliau dou fràre l'avant tot dau long èta indivi, ma Djan que vayà que l'autro lèvave pllie soveint lo càodo que lo fochà avai voliu fère on partadzo. Isaa avai pràò coudhi fère dàl pi et dàl mans po que resteyant dinse ; ma inutile et aprì veneindze tot ètai reindzi et s'irant remouà de per einseimbllo. Lài avai rein z'u qu'on bossset d'onna houitanna de sètà de novi que l'avant laissi indivis por cein que faillai mi que fermeinta tot einseimbllo po pouai mi lo veindre ào sailli. Cllì bossset ire dan ào màitè de la càva et l'avant montà 'na parà que pregnai du dèssu lo bondon et qu'al-làve tot amon, po que fusse atant dein 'na cava que dein l'otra. Mirant assebin onna boîte ad bossset, tsacon de lau côté por que pouassant l'agotà.

Du ci dzo, Djan l'avai continuà de travailli quemet de coutema, mà por Isaa, on ne le vayai pè rein que sou ; l'ire dza bon sou quan l'arrevàve ào cabaret por djuvi à la bita, sou la vèprà, sou lo nè, peindeint tot l'hiver.

Quand sè vint su la fin de mâr, on dzo de pou tein, Djan sè peinsà dinse : « Tè foudràl pràò agotà ton novi, po vére que dit. Dusse itre bon, l'a èta veneindzi pè lo chet. » Et ie dècheint lè z'ègrà que l'allàvant à la cava de son côté, sè met à teri ào bossset, ma vouaih ! rein ne colàve. Mon Djan que peinsàve que lài avai on resin devant lo perte, s'ètai que bas, la tita ein derrai, appouye sè botse contre lo bet dào robinet, gonflie sè djoute, et sè met à socllia asse fè que pouàve po coudhi déboutsli la boîte. N'è pas l'eimbarrà, n'a pas z'u à socllia bin grand tein po vére que lài avai. A la première torraie, sè làive asse rido que se l'avai èta pequa dèso por onna vouipa.